

MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-31

HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 10 juillet 2023

Date convocation : 27 juin 2023

Date d'affichage : 27 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.

2023ko uztailaren 10an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (12) : DUCLOS Bernadette, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, Carole IRIART BONNECAZE DEBAT, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (3) : HAPETTE Maylis, MONGABURE Vincent, SAPPARRART Bertrand

Procurations : HAPETTE Maylis à Jean Pierre HARRIET, SAPPARRART Bertrand à Carole IRIART BONNECAZE DEBAT

A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena : SAINT ESTEBEN Marie

OBJET : Etude financière / convention avec l'APGL

Le Maire expose qu'il souhaite solliciter l'Agence Publique de Gestion Locale pour réaliser une étude financière.

Il précise que ceci suppose la conclusion d'une convention, dont il soumet le projet à l'assemblée lui demandant de l'autoriser à la signer.

L'assemblée, après en avoir entendu largement ces explications et en avoir largement délibéré,

Considérant que la collectivité n'est pas en mesure de prendre en charge ce dossier, mais peut disposer en temps partagé du Service Intercommunal Administratif avec les autres collectivités adhérentes,

DECIDE de confier au Service précité une mission conformément aux termes du projet de convention ci-annexé.

AUTORISE le Maire à signer cette convention.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 12

Nombre de procuration : 2

Nombre de suffrage exprimés : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 11 juillet 2023,

Le Maire,

Mr Jean-Pierre HARRIET

